



RÉGION PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR

Le Président

Député européen

MAIRIE DE ST MAXIMIN

Reçu le

21 JUL. 2017

N° D'ARRIVEE : 8264

TRANSMIS A : URBAN

RM/SCOUR-A17-18266 POUR INFO :

Madame Christine LANFRANCHI-DORGAL

Maire de Saint-Maximin-la-Sainte-Baume

Hôtel de ville

83470 SAINT MAXIMIN-LA-SAINTE-BAUME

Marseille, le 12 JUL. 2017

Cher

Madame le Maire,

Vous avez bien voulu attirer mon attention sur la procédure de modification n°2 du plan local d'urbanisme initiée par votre commune par courrier reçu le 19 juin 2017 et je vous en remercie.

Soucieux d'accompagner au mieux votre démarche, j'ai aussitôt saisi la Délégation connaissance planification transversalité afin qu'elle en prenne connaissance.

Je vous prie de croire, Madame le Maire, à l'assurance de mes respectueux hommages.

Renaud MUSELIER



